

Initiation au thème de la liberté.

Implications philosophiques Le loup et le chien La Fontaine.

Vers l'étude linéaire Sartre, L'existentialisme est un humanisme

Le Loup et le Chien : implications philosophiques

1. La liberté contre la sécurité

Le Chien est nourri, logé et protégé par son maître. En échange, il accepte d'être soumis.

Le Loup, lui, connaît la faim et la précarité, mais il est libre.

→ La fable pose donc une question essentielle :

Faut-il accepter de perdre une part de sa liberté pour vivre dans la sécurité ?

Le Loup refuse cette conception de l'existence : il préfère une vie difficile mais libre à une vie confortable mais dépendante.

2. Le bonheur dépend-il du confort matériel ?

Le Chien possède ce que le Loup n'a pas : nourriture, protection, confort.

Pourtant, le Loup ne considère pas le Chien comme heureux, car son confort a un prix : **la soumission**.

→ La fable remet en cause l'idée selon laquelle **être heureux consiste simplement à satisfaire ses besoins matériels**.

Elle invite à distinguer :

- le **bien-être matériel** ;

- la **liberté** ;
 - le **bonheur véritable**.
-

3. La liberté implique-t-elle nécessairement des contraintes ?

Le choix du Loup n'est pas présenté comme facile : il doit supporter la faim et les difficultés de la vie sauvage.

La liberté a donc un **prix**.

→ Être libre signifie aussi **assumer les conséquences de ses choix**.

La fable permet ainsi de poser une question classique :

Peut-on être libre sans accepter une certaine insécurité ?

4. La servitude peut-elle être volontaire ?

C'est probablement l'implication la plus intéressante philosophiquement.

Le Chien accepte sa condition parce qu'elle lui apporte des avantages. Il ne semble pas considérer sa dépendance comme un problème.

→ La fable montre qu'un individu peut **accepter volontairement une situation de dépendance** lorsqu'elle lui apporte sécurité et confort.

On peut alors faire le rapprochement avec **La Boétie et le *Discours de la servitude volontaire*** : pourquoi les hommes acceptent-ils parfois de renoncer à leur liberté ?

Mais il faut distinguer les deux textes : chez La Boétie, la réflexion porte sur la **domination politique**, tandis que La Fontaine met surtout en scène le **choix entre confort et liberté**.

La question philosophique centrale

On pourrait retenir une seule problématique :

Vaut-il mieux vivre dans la sécurité au prix de sa liberté, ou rester libre malgré les difficultés de l'existence ?

Notions de philosophie mobilisables

Liberté → être libre, est-ce pouvoir vivre sans maître ?

Bonheur → le confort suffit-il à rendre heureux ?

Désir → faut-il satisfaire tous ses besoins pour être heureux ?

Justice / politique → pourquoi accepte-t-on la domination ?

Devoir → la liberté implique-t-elle une responsabilité ?

Une formule à retenir

Le Loup choisit la liberté malgré la pauvreté ; le Chien choisit la sécurité malgré la dépendance.

C'est ce **dilemme entre liberté et sécurité** qui constitue l'essentiel de la portée philosophique de la fable.

**Vers l'étude linéaire avec l'existentialisme est un humanisme,
Sartre**

Dostoïevski avait écrit : « Si Dieu n'existait pas, tout serait permis. » c'est là le point de départ de l'existentialisme. En effet, tout est permis si Dieu n'existe pas, et par conséquent l'homme est délaissé, parce qu'il ne trouve ni en lui, ni hors de lui une possibilité de s'accrocher. Il ne trouve d'abord pas d'excuses. Si, en effet, l'existence précède l'essence, on ne pourra jamais expliquer par référence à une nature humaine donnée et figée ; autrement dit, il n'y a pas de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté. Si, d'autre part, Dieu n'existe pas, nous ne trouvons pas en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. Ainsi, nous n'avons ni derrière nous, ni devant nous,

dans le domaine lumineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls, sans excuses. C'est ce que j'exprimai en disant que l'homme est condamné à être libre. Condamné, parce qu'il ne s'est pas créé lui-même, et par ailleurs cependant libre, parce qu'une fois jeté dans le monde il est responsable de tout ce qu'il fait.

Thème

La liberté humaine dans une conception existentialiste de l'existence.

Thèse

Sartre soutient que **l'absence de Dieu et de nature humaine prédéfinie laisse l'homme entièrement libre et donc entièrement responsable de ses choix**. Cette liberté, loin d'être un privilège facile, constitue une véritable condition : l'homme est « condamné à être libre ».

Problématique

Pourquoi l'absence de Dieu et de déterminisme conduit-elle Sartre à faire de l'homme un être radicalement libre et responsable ?

Plan de l'étude linéaire

Mouvement 1 – « Dostoïevski avait écrit... » à « une possibilité de s'accrocher »

→ **La disparition de Dieu : l'homme se retrouve sans fondement ni repère extérieur.**

Sartre part de la formule de Dostoïevski : si Dieu n'existe pas, il n'existe plus d'autorité supérieure permettant de fixer les règles de conduite. L'homme est alors « délaissé » : il doit trouver par lui-même comment vivre.

Idée essentielle : sans Dieu, l'homme ne peut plus s'appuyer sur une morale ou une vérité imposée de l'extérieur.

Mouvement 2 – « Il ne trouve d'abord pas d'excuses... » à « Nous sommes seuls, sans excuses »

→ L'absence de nature humaine prédéfinie fonde la liberté et la responsabilité.

Sartre introduit ici l'idée fondamentale selon laquelle « **l'existence précède l'essence** ». L'homme n'a pas une nature fixée à l'avance qui déterminerait ce qu'il doit être.

Donc :

- il n'y a pas de « nature humaine » déterminante ;
- il n'y a pas de « déterminisme » ;
- l'homme est libre ;
- il est donc responsable de ses choix.

Idée essentielle : si rien ne détermine à l'avance ce que nous sommes, nous sommes responsables de ce que nous devenons.

Mouvement 3 – « C'est ce que j'exprimai... » à la fin

→ La liberté devient une responsabilité : « l'homme est condamné à être libre ».

Sartre formule sa célèbre thèse. Le paradoxe du mot « **condamné** » est essentiel : l'homme est libre, mais il n'a pas choisi d'être placé dans cette situation.

Il est donc :

- « **condamné** », parce qu'il n'a pas choisi d'exister ;
- « **libre** », parce qu'il doit ensuite choisir ce qu'il fait de son existence ;
- **responsable**, parce qu'il ne peut pas attribuer ses actes à une nature, à Dieu ou à une détermination extérieure.

Idée essentielle : chez Sartre, la liberté n'est pas l'absence de contraintes ; elle est l'impossibilité de se décharger de la responsabilité de ses choix.

Le fil directeur de l'explication

On peut résumer la progression du texte ainsi :

absence de Dieu → absence de valeurs imposées → absence de déterminisme → liberté → responsabilité

Et la formule à placer au centre de l'étude :

« L'homme est condamné à être libre. »

Étude linéaire – Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*

Introduction

Dans *L'existentialisme est un humanisme*, conférence prononcée en 1945, Jean-Paul Sartre présente les principes fondamentaux de l'existentialisme. Cette philosophie refuse l'idée selon laquelle l'homme posséderait une nature définie à l'avance ou serait déterminé par une puissance supérieure. Sartre s'appuie ici sur une formule célèbre de Dostoïevski : « Si Dieu n'existait pas, tout serait permis. » Il montre que l'absence de Dieu ne signifie pas que l'homme peut faire n'importe quoi, mais qu'il doit au contraire assumer pleinement sa liberté et la responsabilité de ses choix.

Le texte pose donc la question suivante : **pourquoi l'absence de Dieu et de déterminisme conduit-elle Sartre à faire de l'homme un être radicalement libre et responsable ?**

Nous suivrons le raisonnement en trois mouvements : d'abord, de « Dostoïevski avait écrit » à « une possibilité de s'accrocher », Sartre

montre que l'absence de Dieu laisse l'homme sans fondement extérieur ; puis, de « Il ne trouve d'abord pas d'excuses » à « Nous sommes seuls, sans excuses », il établit le lien entre absence de nature humaine, liberté et responsabilité ; enfin, de « C'est ce que j'exprimai » à la fin, il résume sa conception dans la formule paradoxale : « **l'homme est condamné à être libre** ».

I. La disparition de Dieu : l'homme se retrouve sans fondement ni repère extérieur

« Dostoïevski avait écrit : “Si Dieu n’existait pas, tout serait permis.” »

Sartre commence par citer **Dostoïevski**. La citation constitue le point de départ de son raisonnement. Dieu représente traditionnellement une autorité supérieure capable de déterminer ce qui est bien et ce qui est mal.

L'expression « **tout serait permis** » signifie donc que, sans Dieu, il n'existerait plus de loi morale absolue imposée à l'homme de l'extérieur.

Mais Sartre ne s'arrête pas à cette formule. Il précise immédiatement :

« c'est là le point de départ de l'existentialisme. »

L'expression « **point de départ** » montre que cette réflexion constitue le fondement de la philosophie existentialiste. Sartre va donc tirer toutes les conséquences de la disparition de Dieu.

Il poursuit :

« En effet, tout est permis si Dieu n'existe pas »

Le connecteur « **En effet** » introduit une justification. Sartre semble reprendre directement l'affirmation de Dostoïevski, mais il va surtout en montrer les conséquences pour l'homme.

Il ajoute :

« et par conséquent l'homme est délaissé »

Le connecteur « **par conséquent** » marque une relation logique : si Dieu n'existe pas, l'homme se retrouve « **délaissé** ».

Ce terme est particulièrement important. Il donne l'image d'un homme laissé seul, sans autorité supérieure pour lui indiquer ce qu'il doit faire.

Sartre précise :

« parce qu'il ne trouve ni en lui, ni hors de lui une possibilité de s'accrocher. »

La construction « **ni... ni...** » insiste sur l'absence totale de point d'appui.

L'homme ne trouve rien :

- « **en lui** » : il ne possède pas une nature prédéfinie qui lui indiquerait comment vivre ;
- « **hors de lui** » : il ne trouve pas non plus de Dieu ou de principe supérieur auquel obéir.

Le verbe « **s'accrocher** » est particulièrement concret. Sartre présente l'homme comme quelqu'un qui chercherait un support pour orienter son existence, mais qui ne trouve rien à quoi se raccrocher.

Bilan du mouvement 1

Sartre établit donc une première conséquence de l'absence de Dieu : **l'homme se retrouve seul face à son existence**. Il ne peut plus recevoir de l'extérieur une règle morale qui déterminerait sa conduite.

II. L'absence de nature humaine prédéfinie fonde la liberté et la responsabilité

Sartre poursuit son raisonnement :

« Il ne trouve d'abord pas d'excuses. »

Cette courte phrase introduit une idée essentielle : **l'homme ne peut pas se décharger de la responsabilité de ses actes.**

Le mot « **excuses** » est fondamental. Une excuse permet normalement de reporter la responsabilité sur autre chose : une autorité, une nature, des circonstances ou une nécessité.

Or Sartre affirme que l'homme n'en possède aucune.

Il explique alors pourquoi :

« Si, en effet, l'existence précède l'essence »

Cette formule constitue l'une des thèses fondamentales de l'existentialisme.

L'**existence** désigne le fait d'être là, d'exister concrètement ; l'**essence** désigne ce qu'est une chose par nature, sa définition préalable.

Sartre affirme donc que, pour l'être humain, **on existe d'abord et on se définit ensuite.**

Il poursuit :

« on ne pourra jamais expliquer par référence à une nature humaine donnée et figée »

Le terme « **jamais** » donne à l'affirmation une portée radicale.

Sartre refuse l'idée d'une « **nature humaine donnée et figée** ». L'homme n'est pas programmé à l'avance pour être d'une certaine manière.

Par exemple, un objet fabriqué possède une fonction déterminée avant même d'être utilisé. Pour Sartre, l'homme ne fonctionne pas de cette façon : il n'a pas une définition préalable qui déterminerait son existence.

La conséquence est immédiatement formulée :

« autrement dit, il n'y a pas de déterminisme »

L'expression « **autrement dit** » reformule l'idée précédente pour la rendre plus explicite.

Sartre passe donc de **l'existence précédant l'essence** à l'absence de « **déterminisme** ».

Si aucune nature humaine fixe ne détermine ce que nous sommes, alors l'homme dispose d'une véritable liberté.

Sartre formule cette conséquence de manière très nette :

« l'homme est libre, l'homme est liberté. »

La répétition de « **l'homme** » et la construction parallèle donnent à la phrase une forte dimension argumentative.

Surtout, Sartre ne dit pas simplement que l'homme « **possède** » la liberté : il affirme que :

« l'homme est liberté »

La liberté devient ainsi une caractéristique fondamentale de l'existence humaine.

Sartre ajoute ensuite une deuxième conséquence de l'absence de Dieu :

« Si, d'autre part, Dieu n'existe pas, nous ne trouvons pas en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. »

L'expression « **d'autre part** » introduit un deuxième argument.

Dieu ne serait pas seulement celui qui crée l'homme : il serait aussi celui qui pourrait fournir des « **valeurs** » et des « **ordres** ».

Sans Dieu, aucune autorité supérieure ne vient donc « **légitimer** » automatiquement les choix humains.

Sartre en tire une nouvelle conséquence :

« Ainsi, nous n'avons ni derrière nous, ni devant nous, dans le domaine lumineux des valeurs, des justifications ou des excuses. »

Le connecteur « **Ainsi** » marque ici la conclusion du raisonnement.

La structure « **ni derrière nous, ni devant nous** » souligne l'absence de repères :

- « **derrière nous** » : aucune nature ou détermination passée ne nous impose ce que nous devons être ;
- « **devant nous** » : aucune valeur absolue ne nous garantit à l'avance ce que nous devons faire.

L'expression métaphorique :

« le domaine lumineux des valeurs »

évoque traditionnellement un espace de vérité et de certitude. Mais Sartre montre précisément que cet espace n'est plus donné à l'homme.

Il conclut le mouvement par une phrase extrêmement brève :

« Nous sommes seuls, sans excuses. »

Le « **nous** » généralise la réflexion à tous les êtres humains.

La phrase est construite autour de deux termes essentiels : « **seuls** » et « **sans excuses** ».

L'homme est libre, mais cette liberté implique qu'il ne peut plus rejeter la responsabilité de ses actes sur Dieu ou sur une nature humaine déterminante.

Bilan du mouvement 2

Sartre établit donc une équivalence fondamentale :

absence de nature prédéfinie → absence de déterminisme → liberté → responsabilité.

La liberté n'est donc pas ici présentée comme une simple possibilité agréable : elle signifie que **l'homme doit répondre de ce qu'il fait.**

III. « L'homme est condamné à être libre » : la liberté comme responsabilité

Sartre résume alors tout son raisonnement :

« C'est ce que j'exprimai en disant que l'homme est condamné à être libre. »

L'expression « **C'est ce que** » renvoie à tout le raisonnement précédent.

Sartre introduit alors une formule devenue célèbre :

« l'homme est condamné à être libre »

Cette formule contient un **paradoxe**.

Normalement, être libre est présenté comme quelque chose de positif. Pourtant, Sartre emploie le mot « **condamné** », qui appartient au vocabulaire de la contrainte et de la punition.

Comment peut-on être à la fois **condamné** et **libre** ?

Sartre donne immédiatement l'explication :

« Condamné, parce qu'il ne s'est pas créé lui-même »

L'homme est « **condamné** » parce qu'il n'a pas choisi de naître.

Il est donc placé dans l'existence sans l'avoir décidé.

Mais cette absence de choix initial ne supprime pas sa liberté :

« et par ailleurs cependant libre »

L'expression « **cependant** » marque une opposition essentielle.

L'homme n'a pas choisi d'exister, mais une fois qu'il existe, il doit choisir ce qu'il fait de son existence.

Sartre précise :

« parce qu'une fois jeté dans le monde »

L'expression « **jeté dans le monde** » présente l'homme comme un être qui se trouve placé dans une existence qu'il n'a pas choisie.

Il ne choisit donc pas les conditions initiales de son existence.

Mais Sartre ajoute immédiatement :

« il est responsable de tout ce qu'il fait. »

C'est la conclusion fondamentale du passage.

Le mot « **responsable** » constitue l'aboutissement de tout le raisonnement.

L'expression « **de tout ce qu'il fait** » donne à cette responsabilité une portée très large : puisque l'homme n'est pas déterminé par une nature ou par Dieu, il doit assumer ses choix et ses actes.

Bilan du mouvement 3

Le paradoxe « **condamné à être libre** » résume donc toute la pensée de Sartre dans ce passage :

l'homme ne choisit pas d'exister, mais il est responsable de ce qu'il fait une fois qu'il existe.

Dans ce texte, Sartre part de la disparition de Dieu pour montrer que l'homme ne dispose plus d'aucune autorité extérieure capable de déterminer sa conduite. L'homme ne possède pas non plus de « **nature humaine donnée et figée** » qui déterminerait ses choix. Il est donc fondamentalement libre.

Mais cette liberté implique une lourde responsabilité : l'homme ne peut plus invoquer Dieu, une nature ou un déterminisme pour justifier ses actes. C'est pourquoi Sartre peut écrire cette formule paradoxale : « **l'homme est condamné à être libre** ».

Le texte permet ainsi de comprendre une idée essentielle de l'existentialisme : **la liberté n'est pas seulement un droit ou une possibilité ; elle est aussi une responsabilité dont l'homme ne peut pas se débarrasser.**